



COMMENT INTEGRER LA BIODIVERSITE A L'ECHELLE DE LA VILLE ? ZOOM SUR MORNE-A-L'EAU

Morne-à-l'Eau, ville de Biodiversité ! En effet le territoire communal rassemble tous les milieux que l'on retrouve sur l'ensemble de la Grande-Terre :

- Les zones humides, forêt marécageuse, mangrove, caractéristiques du littoral du Grand-Cul-de-Sac Marin.
- La forêt sèche avec les Grands-Fonds
- La Plaine agricole, où prédomine la culture de la canne

Outre des caractéristiques écologiques exceptionnelles connues et reconnues, ces milieux présentent une valeur sociologique forte : source nourricière (crabe, madère, cresson, culture maraîchère, ...), statut social par une activité économique, cohésion sociale, cadre de vie.

Fort de cette richesse naturelle et des services apportés par les fonctions de ces milieux à l'Homme, l'équipe municipale a ainsi fait de la protection et de la mise en valeur de la biodiversité une priorité. La stratégie consiste à considérer la Biodiversité comme un atout pour le développement du territoire... qui doit être révélée.

La révéler, c'est:

- offrir un cadre de vie pour les habitants
- créer les conditions de l'émergence d'une économie verte
- Favoriser la cohésion sociale

Ainsi, l'approche n'est plus exclusivement écologique mais elle suit une logique de développement durable.

Ancrée sur le territoire, elle tient compte du vécu, de la perception des usagers et des acteurs du territoire. Elle s'enrichit également d'expertises extérieures.

De manière plus globale, il s'agit de voir et d'envisager tous les projets de la ville sous l'œil de la préservation et de la mise en valeur de la Biodiversité, avec cette vision systémique et territorialisée. C'est ainsi que la ville élabore actuellement son agenda 21 local et va bientôt lancer la réalisation de son Atlas de Biodiversité Communal.

I- Les objectifs de la politique en faveur de la biodiversité

- Connaître la biodiversité : première étape indispensable pour mieux la protéger et valoriser (*réalisation d'inventaire de faune, flore, témoignage d'usagers,...*)



- Faire connaître : Partager les connaissances avec les différents publics et faire prendre conscience de la richesse de la biodiversité mornalienne (*réunion de quartier, jeux ludo-éducatifs avec les enfants, gardes du littoral, randonnées,...*)
- Protéger et préserver... pour les générations futures (*réalisation d'aménagements doux à impacts limités sur l'environnement, réalisation d'équipements structurants participant à la préservation des milieux comme la station d'épuration, la réhabilitation de la décharge, la construction du pôle de valorisation de déchets*)
- Valoriser : faire de la biodiversité un atout et un levier de développement du territoire (*aménagement des canaux de la Plaine de Grippon et du Canal des Rotours, aménagement de la plage de Babin, restauration écologique du canal de Perrin*)

II- Le canal des Rotours un élément central de l'intégration de la biodiversité à la politique de développement de la ville

Creusé par l'homme entre 1826 et 1830, le canal des Rotours est devenu l'abri d'une riche biodiversité.

Ce canal creusé dans le prolongement de la Ravine des Coudes, qui prend naissance à Blanchet, traverse de part en part le territoire communal passant successivement par la Mangrove, le centre ville, la Plaine Agricole jusqu'en limite des Grands-Fonds à Blanchet.

Le Programme de protection, d'aménagement et de mise en valeur du Canal des Rotours et des Canaux de la Plaine de Grippon est le socle de la stratégie d'aménagement urbain et de développement écotouristique de Morne-à-l'Eau.

Après une étude historique, sociologique, environnementale et urbanistique du Canal des Rotours, l'objectif majeur de ce programme : Tourner la ville vers son Canal ! Cela se traduit par un aménagement permettant de :

- Protéger le réseau de canaux de la Plaine de Grippon
- Respecter la singularité des paysages et la spécificité des milieux
- Développer l'écotourisme tant à destination des autochtones que des étrangers, notamment avec l'édification de la *Cité de l'Eau et de la Biodiversité*, afin de rendre accessible la connaissance du territoire et sa biodiversité à tous

En bref, la ville a entrepris de faire de ses canaux des lieux de vie et le support du développement d'une économie verte.